

**AVIS DE PUBLICITE  
ET DE  
SELECTION PREALABLE :  
LOCAL PLACE DE L'IRIS**

En application de l'ordonnance n°2017-717 du 3 mai 2017 ratifiée par la loi n°2017-1754 du 25 décembre 2017, l'établissement public à caractère industriel et commercial Paris La Défense est propriétaire et gestionnaire des ouvrages et des espaces publics du quartier d'affaires de La Défense depuis le 1er janvier 2018.

Cette nouvelle structure répond à un enjeu de modernisation du quartier d'affaires nécessaire pour conforter son attractivité et rivaliser avec ses concurrents internationaux.

En application de l'article L328-3 du code de l'urbanisme, Paris La Défense exerce notamment une mission de gestion des ouvrages et espaces publics dans le périmètre de l'opération d'aménagement du quartier d'affaires de la Défense définie à l'article R-102-3 2° du code de l'urbanisme (quartier d'affaires de La Défense). Dans le cadre de cette mission de gestion, Paris La Défense est en charge de « l'animation et de la promotion du site » en vue d'en favoriser le rayonnement international auprès des acteurs économiques.

Paris La Défense est propriétaire d'une emprise de la dalle de La Défense située place de l'Iris à Courbevoie, sur laquelle est prévue la construction d'un local commercial ; l'engagement des travaux est prévu au printemps 2020, pour une mise à disposition du local à l'automne 2020.

Dans le cadre de sa compétence de gestion et afin d'assurer la promotion des locaux dont Paris La Défense est propriétaire dans le Quartier d'Affaires, Paris La Défense organise la présente procédure de sélection préalable pour l'occupation du local commercial situé sur ladite place.

Cette procédure de sélection préalable est prévue à l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

## **I - DESCRIPTION DU LOCAL ET CARACTERISTIQUES GENERALES**

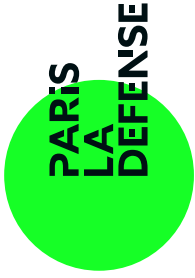
### **1. Description technique générale du local.**

**Localisation du local :** Place de l'Iris.

**Activité principale :** Restauration assise et à emporter.

**Activité accessoire :** bar limonadier

**Descriptif du local :** local commercial d'une surface de plancher de 306 m<sup>2</sup> environ, un local poubelle d'une surface de 9m<sup>2</sup> environ, plusieurs locaux techniques d'une surface totale de 40m<sup>2</sup> environ, une terrasse en rooftop d'une surface de 40m<sup>2</sup> environ, le cas échéant une terrasse extérieure d'une surface de 140m<sup>2</sup> environ (soumise à autorisation d'occupation du domaine public).



**Durée prévisionnelle de l'exploitation** : 3-6-9 ans.

**Date de mise à disposition prévisionnelle du local** : octobre 2020

## **2. Conditions générales de mise à disposition du local.**

Bail en l'état futur d'achèvement d'une durée de 9 ans renouvelable.

Loyer annuel composé des éléments suivants :

- Un loyer de base exprimé en €/HT/HC/m<sup>2</sup>/an
- Un loyer variable additionnel calculé en se référant à un pourcentage du chiffre d'affaires HT réalisé dans les locaux loués.

## **II - MODALITES GENERALES DE LA PROCEDURE**

Les candidats intéressés par la présente procédure de sélection préalable doivent adresser à l'établissement Paris La Défense une demande d'envoi de Dossier de Consultation. Ce dossier est composé notamment d'un cahier des charges, du projet de bail en l'état futur d'achèvement et du règlement de la consultation.

La nature et la durée des travaux d'aménagement de la coque devront être définies par le candidat lors du dépôt de son Dossier de Candidature dûment complété.

Cette demande d'envoi devra être impérativement reçue par Paris La Défense avant le 18/10/2019 à 16h.

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

La demande devra être adressée par courrier électronique à l'adresse suivante : [commercialisationiris@parisladefense.com](mailto:commercialisationiris@parisladefense.com).

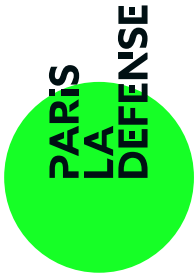
Cette demande devra comporter notamment :

- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé le courrier dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le dossier de consultation ;
- Un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Les candidats ayant adressé leur demande dans les conditions et délais susvisés se verront adresser le 21 octobre 2019 un courriel contenant le lien, l'identifiant et le mot de passe permettant de télécharger gratuitement le document qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer l'offre.

Paris La Défense se réserve le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

Paris La Défense se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au dossier de consultation.



Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité ayant demandé le dossier de consultation dans le délai susmentionné pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : vendredi 13 décembre 2019 à 16h

La date prévisionnelle de signature du bail sera fixée pour avril 2020